

fentons F en petit fer brut. Cela forme une sorte de grillage ou d'armature. De toute façon, un enduit forme plafond sous le tout.

Les solives en fer peuvent porter de mur en mur avec scelllements aux deux bouts, ou être assemblées : on a alors une disposition analogue aux enchevêtrements et chevêtres des planchers en bois. Enfin,

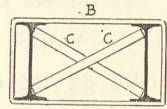


Fig. 403. — Filet en fers à double T.

on peut avoir des poutres apparentes en contrebas, soit qu'elles soient formées de deux fers à **I** suffisamment résistants (fig. 403) maintenus par des *brides* B ou colliers rectangulaires en fer plat et des croisillons C (la poutre s'appelle alors *filet*); soit qu'on dispose des poutres composées de divers fers assemblés entre eux au moyen de *rivets* R (fig. 404). La poutre ou poutrelle ainsi constituée forme en réalité un fer à **I** d'une section plus forte que ne le donnerait le laminage, et se compose d'une *âme*, de quatre *cornières*, et, s'il y a lieu, de deux *couvertures* ou *semelles*.

La poutre peut encore être tubulaire (fig. 405), elle a alors plus de largeur : c'est une poutre à deux âmes.

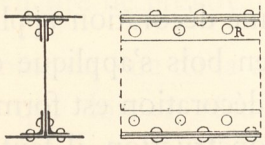


Fig. 404. — Poutre ou poutrelle métallique.

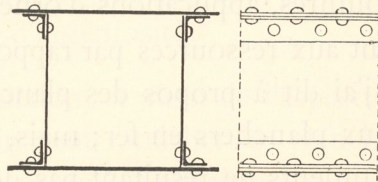


Fig. 405. — Poutre tubulaire.

Enfin, comme vous l'avez vu pour le bois, les solives peuvent être superposées ou assemblées à la poutre. Le cas de superposition est tout simple. Quant à l'assemblage, il se fait au moyen d'*équerres rivées* à la solive, *boulonnées* à la poutre; il est bon d'ailleurs de faire reposer le bout de solives sur une *chaise* S